

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Du lundi 30 mars 2026****Séance : 19h00****Lieu : Salle des Pachottes****A SIMANDRES**Ouverture de la séance par **Pierre BALLELIO**, Président :

- Lecture de la composition du conseil communautaire
- Proclamation des nouveaux membres installés
- Passation de la Présidence de l'assemblée au (à la) doyen(ne) d'âge pour l'élection du (de la) Président(e).

Le(la) doyen(ne) d'âge procède à :

- L'appel
- La vérification du quorum
- La nomination du/de la secrétaire de séance
- L'approbation du procès-verbal de la précédente réunion du conseil communautaire

ADMINISTRATION GENERALE	Présenté par
D.2026.37 – 1) Election du (de la) Président(e) de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon	<i>Conseiller communautaire, doyen(ne) de l'assemblée</i>
D.2026.38 – 2) Détermination du nombre de vice-Président(e)s	<i>Le(la) Président(e) nouvellement élu(e)</i>
D.2020.39 – 3) Election des Vice-Président(e)s de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon	
<i>Lecture de la Charte de l' élu(e) local(e)</i>	

Décision du Président :

N°08.26 : Signature du contrat n°2026.14.00 relatif à l'assistance juridique dans les démarches pour la mise en place d'un protocole d'accord entre les parties dans le cadre de la préemption ZI du Pontet à St Symphorien d'Ozon

Montant : 5 000.00 € HT soit 6 000.00 € TTC

Société : LEGACITE

N°09.26 : Signature du contrat n°2026.12.00 relatif à l'entretien courant, la maintenance et le dépannage des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation des bâtiments communautaires

Montant : 9 587.29 € HT soit 11 504.75 € TTC

Société : ENGIE Solutions

Décision du Bureau :

N°B07.26 : Autorisation de signature du contrat n°2026.07.00 relatif aux travaux de réaménagement de la Rue des Gordes (2^{ème} tranche) à Simandres

Montant : 199 835.07 € HT soit 239 802.08 € TTC
Société : ROGER MARTIN AUVERGNE RHONE ALPES

N°B08.26 : Autorisation de signature du contrat n°2026.08.00 relatif aux travaux d'aménagement d'un trottoir et de stationnements Rue des Verchères à Sérézin du Rhône

Montant : 35 352.72 € HT soit 42 423.26 € TTC
Société : ROGER MARTIN AUVERGNE RHONE ALPES

N°B09.26 : Autorisation de signature du contrat n°2026.09.00 relatif aux travaux d'aménagement sécuritaires Avenue du Dauphiné et Rue de la Garenne à Sérézin du Rhône

Montant : 70 442.43 € HT soit 84 530.92 € TTC
Société : ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE RHONE ALPES

N°B10.26 : Autorisation de signature l'avenant de transfert au contrat n°2021.28.00 relatif à la formalisation de la sortie du co-traitant Atelier URBA-SITE et l'intégration de TOTEM PAYSAGES pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement et à la réalisation de la ZAC de CHARVAS 2 à Communay

Montant : Sans incidence financière
Société : SEGIC Ingénierie

N°B11.26 : Autorisation de signature du contrat n°2026.13.00 relatif aux travaux d'aménagement d'un trottoir Rue Centrale à Chaponnay

Montant : 70 442.43 € HT soit 84 530.92 € TTC
Société : PERRIER AMENAGEMENTS URBAINS